



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-76728>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **26-76728**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : OPPIC

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 18009208200023

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Identifiant interne de la consultation : B - Affichage pub HNI

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction juridique

Adresse mail du contact : departement-marches@oppic.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants : une lettre de candidature, une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre pas dans un des cas d'exclusion de la procédure de passation des contrats de concession prévus aux articles L. 3123-1 à L. 3123-5 et aux articles L. 3123-7 à L. 3123-10 du CCP, les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat et, en cas de groupement, de chacun des membres du groupement et habilitation du mandataire, une attestation d'assurance couvrant le candidat pour les risques professionnels inhérents aux prestations objet de la présente concession, en cas de sous-traitance, une déclaration de sous-traitance .

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité de la présente concession, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Les effectifs moyens annuels du candidat des 3 dernières années et l'importance du personnel d'encadrement. Une sélection de trois références acquises dans le domaine objet de la présente concession ou dans un domaine comparable au cours des trois dernières années, précisant pour chaque référence les caractéristiques du service géré : nature du projet et localisation, donneur d'ordre avec coordonnées d'une personne référente, surface de l'affichage publicitaire, dates et durée de l'exploitation ainsi que les principaux annonceurs ou secteurs d'activité.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/10/2026 à 14:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution figurent dans le règlement de la consultation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Concession de services relative à l'installation et à l'exploitation d'un espace d'affichage publicitaire sur les bâches d'échafaudage de la façade nord de l'Hôtel national des Invalides

Code CPV principal - Descripteur principal : 79341400

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet de désigner le concessionnaire chargé d'exploiter les bâches d'affichage publicitaire sur l'échafaudage installée dans le cadre des travaux de restauration de la façade nord de l'Hôtel national des Invalides et situé au 129 rue de Grenelle, à Paris. Les recettes générées par cette exploitation seront intégralement affectées au financement des travaux de restauration du monument conformément à l'article L.621-29-8 du Code du patrimoine. Le projet de convention de concession définit les conditions d'exécution et les exigences techniques des prestations attendues au titre de la concession de services.

Lieu principal d'exécution du marché : Paris 75007

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'autorité concédante se réserve la possibilité de négocier avec les candidats selon les modalités définies à l'article 4.2 du RC. Les candidats ont la possibilité de faire parvenir, au plus tard 8 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres, leur demande de renseignements d'ordre administratif ou technique via la plateforme PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>). Les plis doivent être dématérialisés et remis dans les conditions définies à l'article 5 du RC sur la plateforme PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>). Les candidats peuvent remettre une copie de sauvegarde dans les conditions définies à l'article précité. Voies et délais de recours : - Référé précontractuel : avant la conclusion de la convention (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ; - Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion de la convention (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles

R4211 et R4213 du code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution de la concession.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/07/2026